



## L'inquiétante augmentation du chômage de longue durée

---

Mémo N° 14

Pôle Emploi a publié jeudi 25 juillet les données trimestrielles sur les chiffres du chômage, première actualisation depuis la publication des décrets de l'assurance chômage. Sur le deuxième trimestre le nombre de chômeurs de catégorie A s'est réduit de 14 600 passant de 3 391 900 à 3 377 300 en France métropolitaine, soit une baisse de 0,4%, rien de transcendant ! A ce rythme le plein emploi sera atteint dans 19 ans et 5 mois, soyons patients !

Cependant il est intéressant de se pencher sur le chômage de longue durée et de très longue durée. C'est la première fois depuis deux ans que le chômage de longue durée (demandeurs d'emploi depuis 1 an ou plus) baisse. Cette baisse est toutefois relativement faible, 7 140 demandeurs d'emploi en moins sur 2 831 980 soit -0,2%. De plus, le phénomène du chômage de longue durée est à étudier sur le plus long terme.

En début d'année 2009, c'est-à-dire au moment du pic de la crise des *subprimes*, le chômage de longue durée concernait 1 107 600 chômeurs, soit 32 % du total des demandeurs d'emplois. Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi depuis 3 ans ou plus s'élevait à 9%. Cette situation déjà préoccupante n'a cessé de se dégrader depuis 10 ans.

**En 10 ans, le nombre de demandeurs d'emplois de longue durée a été multiplié par 2,55.** Il atteint aujourd'hui 2 824 840 personnes. Près d'un demandeur d'emploi sur deux (49%) est dans cette situation depuis un an ou plus. Pire, 17% le sont depuis 3 ans ou plus, sans compter les personnes découragées, sorties des fichiers de Pôle Emploi par milliers.

Face à ce constat alarmant, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de s'en prendre une nouvelle fois aux demandeurs d'emplois. Serge Paugam, sociologue français spécialiste des questions d'inégalités, a mis en avant le phénomène de **disqualification sociale** qui frappe ces privés d'emploi de longue durée, c'est-à-dire la rupture des liens entre la société et ces citoyens dépourvus totalement de reconnaissance sociale. Ce fossé qui se creuse chaque jour entre le marché du travail et des millions de nos concitoyens doit donc nous alerter tant cela affecte la cohésion sociale.

## *Mémo du Pôle Eco*

L'accès à l'emploi est un droit fondamental, l'Etat doit prendre toute sa place pour permettre l'accès à ce droit à chacun de ses concitoyens. Pour remédier à ce fléau, nous proposons donc un Nouveau Statut du Travailleur Salarié (voir repères revendicatifs, fiche 6) dans lequel prend place la Sécurité Sociale Professionnelle (fiche 7) qui assurerait aux privés d'emploi des conditions décentes permettant de retrouver un emploi sans passer par une précarité insupportable et parfois insurmontable. Parmi ce projet de Sécurité Sociale Professionnelle figure également un service public de l'emploi de qualité, plus que jamais nécessaire à l'heure où le gouvernement cherche à faire de Pôle Emploi un organisme de traque des chômeurs plutôt que d'accompagnement, au mépris des salariés qui subissent ces orientations.

Plutôt que de s'attaquer aux chômeurs, le gouvernement ferait mieux de s'attaquer au chômage. Cela passe notamment par le développement d'une politique industrielle digne de ce nom c'est-à-dire des investissements massifs (particulièrement dans la transition écologique) plutôt que de miser sur le libre-échange et la concurrence à outrance. Ce n'est pas aux salariés de payer les erreurs d'orientations stratégiques du gouvernement et du grand patronat.

Enfin, rappelons l'urgence de la suppression des exonérations de cotisations sociales qui n'ont aucun effet sur l'emploi et qui privent l'Etat de milliards d'euros chaque année. Ces milliards pourraient financer la Sécurité Sociale Professionnelle évoquée précédemment et stopper l'hémorragie dans la fonction publique.

Les solutions existent et les discours visant à nous faire croire que les problèmes budgétaires nous lient les mains ne sont qu'un enfumage. Le problème n'est pas budgétaire mais politique.

Montreuil, le 29/07/2019